Communiqué de presse de trois élus de la liste « Bâtir demain »

— Adrien Latapie, Patricia Theil & Cathy Gamel —

À Argelès-Gazost, les élections municipales de mars dernier ont placé la liste « Agir », menée par Gaëlle Vallin, en tête. Cette victoire, nous ne l'avons jamais contestée et nous avons toujours respecté les équilibres qui en ont découlé. L'arithmétique électorale a attribué 18 sièges à cette liste, et en a accordé 5 à la nôtre, menée par Francis Cazenavette. Pour autant, un résultat aussi serré, **à 26 voix près**, nous semblait imposer à tous des concessions, des mains tendues, et la nécessité de travailler en bonne intelligence. Or, plus de sept mois plus tard, force est de constater que le compte n'y est pas.

Pour notre part, **nous avons d'emblée refusé de nous inscrire dans une opposition systématique**, stérile et nécessairement source de tensions. Bien au contraire, nous avons exprimé notre volonté de nous engager dans un travail collectif, au service de notre ville et de tous ses habitants. Ainsi, nous avons assisté à toutes les réunions avec un esprit de responsabilité et de respect. Si nous avons pu poser des questions, émettre des réserves ou des nuances, nous avons voté de façon toujours mesurée et constructive. Lors des réunions des commissions, bien rares, nous avons fait la preuve de notre désir d'engagement. Lorsqu'il s'est agi de prendre en charge le suivi de la médiathèque, nous nous sommes engagés sans la moindre arrière-pensée. De même, à l'échelon intercommunal, nous avons fait en sorte que la voix d'Argelès soit unanime. Autant de preuves, nous semble-t-il, de la sincérité de notre démarche et de notre engagement.

Et pourtant... Plus de sept mois après l'élection, notre degré d'intégration demeure très faible. Par exemple, nous sommes exclus des réunions hebdomadaires, le « bureau » du mardi soir, au cours desquelles sont gérées les affaires courantes. À cet ostracisme s'ajoute un manque d'informations criant : le compte rendu de ces réunions est adressé aux élus de la majorité, à tous les services municipaux... mais pas aux élus de la liste minoritaire ! **Le personnel communal est donc plus et mieux informé que des élus qui représentent, à quelques voix près, la moitié des électeurs argelésiens**. Comment, dans ces conditions, pourrions-nous remplir correctement notre fonction de relais auprès de ces derniers ?

Plusieurs membres de la majorité nous ont fait part, à de nombreuses reprises, de leur incompréhension et de leur souhait de nous voir davantage associés à ce qui n'a d'équipe municipale que le nom. Pour autant, au fil des mois, nous n'avons constaté aucune évolution positive. **La démocratie argelésienne semble grippée**, et nous ne pouvons que le déplorer : comment espérer que nos représentants politiques de plus haut niveau puissent œuvrer ensemble pour le bien commun, quand certains le refusent obstinément à l'échelle d'une petite sous-préfecture des Hautes-Pyrénées ?

Ce constat est celui d'un échec, et s'accompagne nécessairement d'un profond sentiment de déception et d'injustice. Quoi qu'il en soit, nous ne nous muerons pas en opposants farouches, vitupérant systématiquement et votant contre tout, et nous continuerons de souhaiter le meilleur pour notre ville que nous aimons et pour laquelle nous avions choisi de nous engager avec enthousiasme et conviction. Mais **plutôt que de demeurer les complices d'un dysfonctionnement structurel, nous faisons le choix de démissionner**, à compter de ce jour, de nos fonctions de conseillers municipaux et conseillers communautaires.

Le respect des électeurs nous a amenés à siéger durant plusieurs mois et à faire la preuve de notre volonté d'engagement et de travail collectif au service de notre ville et de tous ses habitants. Il nous conduit aujourd'hui à quitter nos fonctions d'élus, après plusieurs tentatives infructueuses de conciliation et de dialogue, car les moyens d'exercer correctement le mandat qui nous a été confié nous sont refusés. **À travers nous, c'est la moitié d'Argelès que l'on méprise**.

Argelès-Gazost, le vendredi 13 novembre 2026